

newsletter 1/06

18 mai 2006

SOUS LA LOUPE

- *Marc-André Giger, tel est le nom du nouveau Directeur exécutif de Swiss Olympic*

SWISS OLYMPIC INSIDE

- *Le Conseil exécutif demande l'entrée en vigueur et la mise en œuvre durable de la loi contre le hooliganisme*
- *Deux nouveaux lieux d'implantation de la Direction de Swiss Olympic à l'examen*

SOUS LA LOUPE

« Une institution fournisseuse de services sert et agit ! »



Marc-André Giger

Marc-André Giger, tel est le nom du nouveau directeur exécutif de Swiss Olympic Association. Le Conseil exécutif a en effet désigné le directeur de « Santésuisse » pour succéder à Marco Blatter, qui va prendre sa retraite à la fin de l'année. Ce choix promet d'être favorable aux fédérations membres, Marc-André Giger affirmant que, pour lui, l'Organisation faîtière est, avant tout, une fournisseuse de services à leur attention.

Marc-André Giger est à la tête de « Santésuisse » depuis 1998. C'est notamment sa vaste expérience en matière de communication, de direction d'une organisation fort complexe et d'établissement de réseaux de contacts, qui a incité le Conseil exécutif de Swiss Olympic à porter son choix sur ce gestionnaire de 45 ans, licencié en sciences économiques et politiques de la Haute école commerciale de St-Gall (Executive MBA-HSGT). Marc-André Giger a, en outre, la réputation d'être un négociateur de premier ordre. La maîtrise avec laquelle il est parvenu à transformer, en son temps, l'ancien « Concordat

suisse des assureurs-maladie » en une Association faitière du nom de « SantéSuisse » en est la preuve. Cette nouvelle organisation, qui a nécessité un important travail de persuasion au sein des associations concernées, a contribué à concrétiser la centralisation d'un grand nombre de structures cantonales et régionales. De par sa fonction de directeur de « SantéSuisse », Marc-André Giger est amené à avoir de fréquents contacts avec Swiss Olympic, avec l'OFSP, avec les fédérations sportives et avec les décideurs économiques au plus haut niveau.

Conséquences pour le sport suisse

« Les objectifs poursuivis par Swiss Olympic me fascinent », dit Marc-André Giger en expliquant les raisons qui l'ont incité à postuler. Pour lui, l'Institution est prioritairement une fournisseuse de services à l'attention des fédérations. « Et la préoccupation d'une telle organisation doit essentiellement être de servir et d'agir », insiste-t-il. Cette vision des choses promet d'exercer des effets positifs sur le sport de haut niveau et sur le style de direction de Swiss Olympic. « Cela étant, pour que ce puisse être le cas, il s'agira d'abord de procéder à une réunion de toutes les forces disponibles », poursuit-il. « Je me réjouis de pouvoir collaborer avec les fédérations, et ceci pour le bien des sportives et des sportifs autant que pour celui du Sport suisse dans son ensemble. »

Marathonien enthousiaste

De 1996 à 1998, Marc-André Giger a dirigé le Service de l'information et de la communication du SECO (Secrétariat d'Etat à l'économie). De 1992 à 1996, il a aussi collaboré à la rédaction de la revue économique « Cash » (membre de la rédaction centrale dès 1995). Auparavant, pendant une année, il a œuvré comme journaliste à la rubrique économique de la NZZ.

Sportif enthousiaste, Marc-André Giger consacre une bonne partie de son temps libre à la course à pied, et le marathon n'a presque plus de secrets pour lui.

Marc-André Giger est marié et père de deux enfants. Il vit, avec sa famille, à Liestal (Bâle Campagne).

Le Conseil exécutif demande l'entrée en vigueur et la mise en œuvre durable de la loi contre le hooliganisme

Le Conseil exécutif de Swiss Olympic condamne sans restriction les débordements qui se sont produits, à Bâle, à l'issue du match de championnat de samedi dernier. Il demande, en conséquence, l'entrée en vigueur et la mise en œuvre durable de la loi contre la violence lors de manifestations sportives, de même que l'intervention énergique de tous les milieux concernés.

Les violents heurts survenus samedi 13 mai dernier à Bâle, à l'issue de la finale du Championnat suisse de football qui opposait le FC Bâle au FC Zurich, constituent les plus importants débordements jamais enregistrés dans toute l'histoire du football helvétique. Le Conseil exécutif de Swiss Olympic, Association faitière du sport suisse, les condamne sans réserve. Cela étant, il demande que la révision du projet de loi contre la violence lors de manifestations sportives soit accélérée, et que la nouvelle loi entre en vigueur pour une durée illimitée et non seulement jusqu'au 31 décembre 2009, comme le propose le Parlement. Jörg Schild, président de Swiss Olympic, a déclaré à ce sujet : « Les actes de violence de ce type sont indignes du sport suisse, et il convient donc de les empêcher par tous les moyens. Ils montrent la nécessité d'établir le plus rapidement possible des bases légales efficaces. Et, pour que celles-ci puissent être appliquées de manière cohérente, il faut pouvoir compter sur la volonté de la classe politique, des fédérations sportives et des autres milieux responsables. C'est la seule façon de parvenir à lutter efficacement contre de tels excès. La Commission de Swiss Olympic pour la sécurité lors de manifestations sportives va examiner les possibilités de renforcer les mesures de prévention mises provisoirement en place. »

Actuellement, 26 fans-clubs récoltent des signatures contre la révision de la loi. Si le référendum n'aboutissait pas, cette dernière pourrait être introduite au printemps prochain déjà.

Deux nouveaux lieux d'implantation de la Direction de Swiss Olympic à l'examen

Le nouveau lieu d'implantation de la Direction de Swiss Olympic se concrétise, lentement mais sûrement. Le Conseil exécutif a en effet décidé de ne retenir, pour son choix final, que les deux variantes « Ittigen » et « Macolin ».

Après avoir analysé quatre possibilités, le Conseil exécutif a précisé le procédé qu'il va appliquer pour choisir définitivement le nouveau lieu d'implantation de la Direction de Swiss Olympic Association. Berne (Wankdorf) et Bienne (Place Walzer) ayant été éliminés, n'entrent plus en ligne de compte que le « Centre Talgut », à Ittigen, et le « Forum Post », à Macolin. Des tractations vont se poursuivre entre ces deux lieux et Swiss Olympic en vue du choix final et définitif. Il n'est donc pas encore possible de préciser, actuellement, quand le transfert pourra avoir lieu.



Swiss Olympic Association

Haus des Sportes
Laubeggstrasse 70
Postfach 606
CH-3000 Bern 22

Telefon +41 31 359 71 11
Fax +41 31 352 33 80
info@swissolympic.ch
www.swissolympic.ch